

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2023

Le 3 mars 2023, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 27 février 2023

Nombre de conseillers en exercices : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Thérèse

FORET Clotilde

GIBERT Maryline

MOREL Nathalie

PENT Damien

TORRE GOUTORBE Jeannine

Était absente : DEFOND Marion

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 3 février 2023
- Modification d'une DM (n°4) de 2022 suite à dépassement de crédit
- Achat de meuble de vestiaire pour les agents municipaux
- Réparations et achats d'équipements pour la salle des fêtes
- Révision du contrat d'entretien des espaces verts avec l'ESAT de Cremeaux
- Achat de tondeuse
- Achat d'une imprimante pour le magasin
- Remise gracieuse sur le loyer du commerce en mars
- Attribution de subventions aux associations
- Questions diverses

Ordre du jour : Approbation du compte rendu de la séance du 3 février 2023

Le compte rendu de la séance du 3 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Modification d'une DM (n°4) de 2022 suite à dépassement de crédit

Décision modificative suite au dépassement de crédit : une bascule de 428 € doit être réalisée du compte 615231 (entretien, réparation voirie) au compte 739223 (fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales).

Le conseil municipal approuve cette modification.

Ordre du jour : Achat de meubles de vestiaire pour les agents municipaux

Le conseil municipal donne pouvoir à M. le maire pour valider le devis le plus avantageux pour l'achat de placards de vestiaire pour les agents municipaux.

Ordre du jour : Réparations et achats d'équipements pour la salle des fêtes

Le devis de Castorama d'un montant de 296,66 € HT pour l'achat d'un meuble de rangement pour la salle des fêtes et de 2 petits meubles pour la bibliothèque, est validé, à l'unanimité par le conseil municipal.

Désormais, la caution de 500 € sera demandée aux associations comme aux particuliers. Celle-ci sera rendue si le contrôle complet des équipements ne révèle aucune anomalie.

Des devis pour le changement des tables et l'achat de chaises supplémentaires sont actuellement en cours de traitement.

Ordre du jour : Révision du contrat d'entretien des espaces verts avec l'ESAT de Cremeaux

Suite à la réflexion commencée au dernier conseil, il convient de réduire au maximum le recours à l'ESAT, les agents municipaux pouvant réaliser l'entretien des espaces verts.

Le nouveau devis pour les 7 tontes du stade uniquement s'élève donc à 3 250€ HT contre un devis de 5 463,33€ réactualisé soit une économie de 2 213,33 € par an.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau devis de l'ESAT.

Ordre du jour : Achat de tondeuse

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de l'entreprise *Cyclo Culture Nétrablaise* pour l'achat d'une tondeuse d'un montant de 1 515,90 € HT.

Ordre du jour : Achat d'une imprimante pour le magasin

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le devis de l'entreprise GEST-MAG s'élevant 995 € HT à pour l'achat d'une imprimante pour le magasin.

Ordre du jour : Remise gracieuse sur le loyer du commerce en mars

Le conseil municipal accorde une remise gracieuse d'un montant de 40 € à M. LE COQUIL sur le loyer du commerce du mois de mars pour la compensation de l'utilisation de l'électricité dans l'appartement (compteur unique).

Ordre du jour : Attribution de subventions aux associations

Associations	Subvention attribuée pour l'année 2023
ACCA	150 €
Basket Club de Saint Priest La Prugne	150 €
Association des Parents d'élèves	150 €
Amicale des donneurs de sang	150 €
Club des Aînés	150 €
Comité des fêtes	150 € (sous réserve que l'association soit maintenue)
Section FNACA	150 €
Société de pêche	150 €
Comité de la foire	150 €
Gymnastique volontaire	150 €
ADMR	150 € (voté en Janvier 2023)
Amicale des pompiers	150 €
Relai transports	100 € (voté en Janvier 2023)
Basket Club de Noirétable	160 € (20€ / licencié)
Association Roannaise Pour l'Apprentissage (1 apprentie)	50 €
Lycée agricole de Ressins-Nandax (1 élève)	50 €
Renaissance d'Urfé	100 €
MARPA	100 €
MUSICADANSE	120 € (20€ / adhérent)

Ordre du jour : Questions diverses

- Viabilisation du lotissement

La réunion de préparation du chantier a eu lieu le mardi 28 février : Début des travaux mi-avril par l'entreprise THINON et par la SADE début mai. La séance est close à 23h00

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 7 avril 2023 à 19h30 à la mairie.

Le Président,

Le secrétaire,